

Vision de **La Cité collégiale**

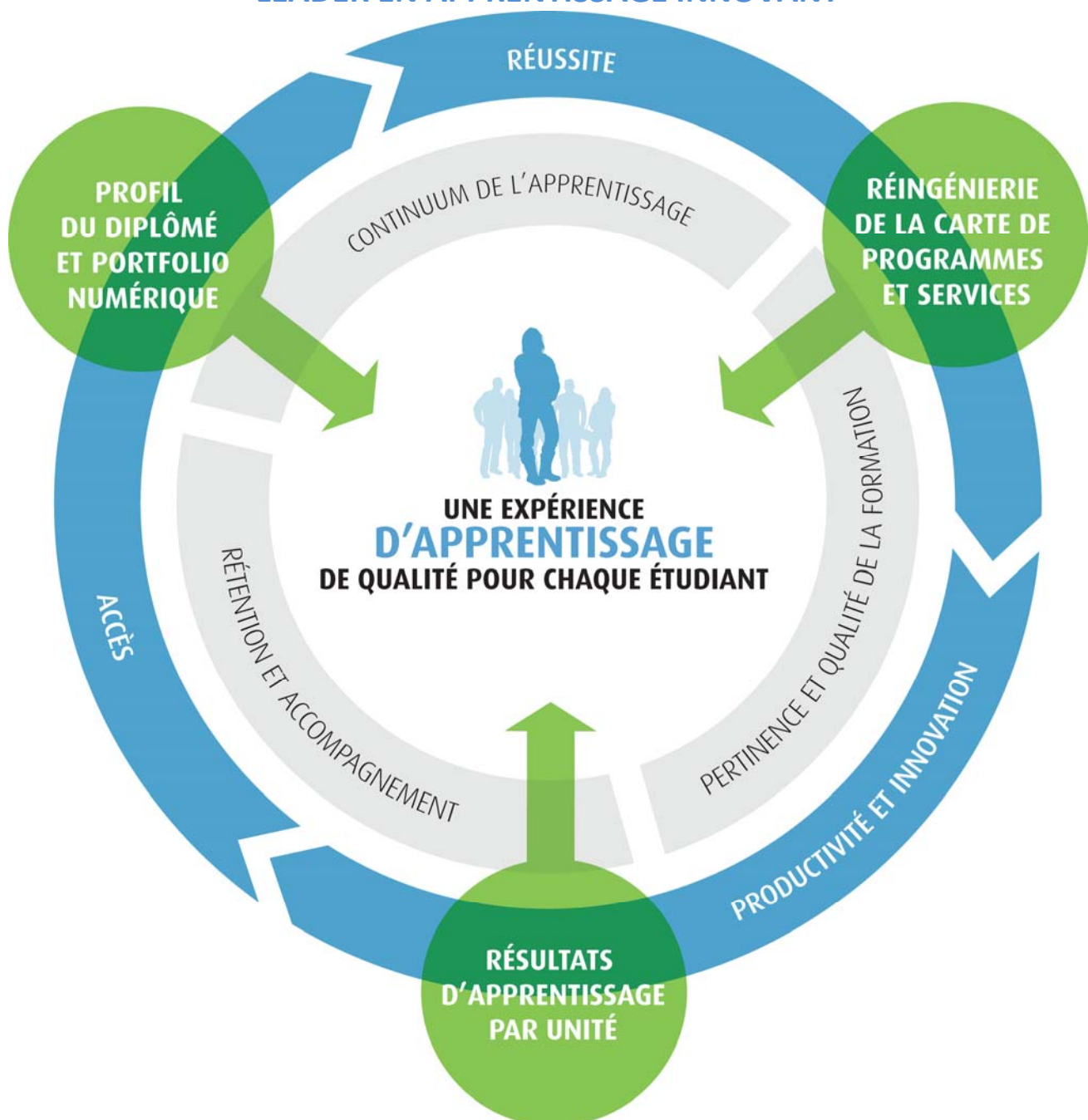
Énoncé de mandat proposé, principaux résultats visés et initiatives prioritaires

Soumission en vue de l'élaboration d'ententes stratégiques de mandat

Destinataire : L'honorable Glenn Murray, ministre de la Formation et des Collèges et Universités

Expéditrice : Lise Bourgeois, présidente de La Cité collégiale

LEADER EN APPRENTISSAGE INNOVANT



INTRODUCTION

LA CITÉ COLLÉGIALE – NOTRE FEUILLE DE ROUTE – gage de succès du mandat proposé

Spécificité et réalité distincte d'un collège francophone en Ontario – « Build it and they will come »

Les collèges francophones sont reconnus pour l'étendue de leur carte de programmes, et ce, malgré leur petite taille. Pour répondre à leur mandat spécifique, ils doivent continuer leurs efforts afin de diminuer de manière significative l'écart entre l'offre de programmes collégiaux francophones par rapport aux anglophones¹, à l'inverse desquels ils doivent agir sur l'offre d'abord, pour ensuite influencer la demande, selon le concept « Build it and they will come ». En effet, « ... dans un contexte minoritaire, c'est l'offre de services d'enseignement qui crée la demande plutôt que l'inverse. »² Pour les collèges francophones, une offre de programmes élargie est un incontournable.

Le nombre de programmes d'études offerts est passé graduellement de 66 à l'automne 2003 à 93 à l'automne 2012. Les inscriptions à temps plein ont continuellement évolué à la hausse, en passant de 3329 en 2003 à 4381 en 2011. À l'automne 2012, le Collège a dépassé le cap des 5000 inscriptions.

Des diplômés bilingues – notre principale spécificité

En plus d'être reconnus pour la pertinence des compétences acquises dans les domaines d'études spécifiques, les diplômés du collège sont appréciés pour leur capacité de travailler de manière efficace dans les deux langues officielles du pays. Tous les 93 programmes d'études offerts au collège comportent des activités d'apprentissage reliées aux réalités du monde du travail dans un environnement anglophone ou bilingue. L'anglais langue seconde est enseigné dans la majorité des programmes d'études et les termes techniques reliés au marché du travail sont vus de manière systématique dans les deux langues.

Le certificat de bilinguisme remis aux diplômés qui répondent aux critères est une des initiatives du collège qui s'insère dans la volonté d'instaurer une Politique d'aménagement linguistique (PAL) au niveau local. Dès sa création, le collège a mis des stratégies prioritaires qui s'alignent aujourd'hui directement avec les principes directeurs de la Politique d'aménagement linguistique de la province. La venue de la PAL vient « encourager les institutions partenaires de langue française et bilingues à mettre en place des politiques d'aménagement linguistique locales (...). La mise en œuvre de cette politique se traduira par l'amélioration conjointe du soutien à l'apprentissage et au perfectionnement du français et de l'anglais pour permettre à tous ceux et celles qui fréquentent les établissements du réseau éducatif de langue française et bilingue de l'Ontario – étudiants, apprentis et autres apprenants – d'acquérir une connaissance approfondie et sûre de ces deux langues... »³

En 2011 le collège remettait pour la première fois des certificats aux diplômés qui ont passé un test de bilinguisme, lequel est reconnu par l'Université d'Ottawa.

Qualité de l'expérience d'apprentissage de l'étudiant - au cœur de notre mandat :

Le Collège a mis sur pied des équipes d'experts qui élaborent des processus efficaces pour aider les professeurs à améliorer la qualité de leur enseignement. Le taux de satisfaction de la clientèle au sondage des IR provinciaux a

¹ Au secteur collégial, seulement 18 % des programmes sont offerts en français dans l'ensemble de la province. Source : Bases de données ministérielles de l'Unité des finances des collèges, ministère de la Formation et des Collèges et Universités et citée dans le « Document d'orientation de l'éducation en langue française de la direction des politiques et programmes d'éducation en langue française », décembre 2009.

² Rapport d'enquête : L'état de l'éducation postsecondaire en langue française dans le Centre-Sud-Ouest de l'Ontario : Pas d'avenir sans accès – Commissaire aux services en français de l'Ontario

³ Politique d'aménagement linguistique de l'Ontario pour l'éducation postsecondaire et la formation en langue française

d'ailleurs augmenté de manière significative à la suite de la création de ces équipes au début des années 2000. Toujours à l'affût des nouvelles tendances, les experts en pédagogie et en technopédagogie travaillent de concert dans l'élaboration de nouveaux modèles pour offrir une expérience d'apprentissage unique où la technologie se met au service de la pédagogie.

Le Collège se classe dans les 5 premiers au sondage provincial des IR pour la satisfaction des étudiants depuis 2004 et a répondu aux 5 critères de processus exemplaires d'assurance de la qualité dans le cadre de l'Audit des mécanismes d'assurance de la qualité de février 2010.

Innovation jumelée au dynamisme et à la vitalité de la francophonie

Le défi lancé par le ministre en juin 2012 est celui que La Cité collégiale relève depuis son existence. Le Collège doit faire preuve d'ingéniosité pour assurer l'augmentation de ses effectifs tout en maintenant la qualité des programmes et services, et ce, dans un contexte où la menace de l'assimilation est toujours présente⁴. L'économie créative est ancrée dans l'ADN du Collège et les nombreuses transformations d'ordres politique, économique et sociodémographique n'ont pas entravé sa croissance. Les initiatives novatrices présentées ici témoignent du fait que **La Cité collégiale a la capacité de jouer un rôle «d'établissement-phare de l'enseignement du 21^e siècle»**. La vision et les objectifs du gouvernement, tels qu'énoncés dans le document «Renforcer les centres de créativité, d'innovation et de savoir en Ontario» deviennent les paramètres qui encadrent la planification du cheminement ultérieur de La Cité collégiale.

En 2011-2012, La Cité collégiale a atteint l'équilibre budgétaire sans devoir procéder à des mises à pied ou à des réductions de programmes et de services, malgré la conjoncture économique difficile et les compressions budgétaires.

PARTIE 1 - ÉNONCÉ DE MANDAT, RÉSULTATS ATTENDUS, INITIATIVES PRIORITAIRES ET VISION

MANDAT - Le collège de langue française du 21^e siècle - Accompagner chaque étudiant vers la réussite en lui offrant une démarche d'apprentissage personnalisée et une formation appliquée axée sur le développement de sa créativité et de son engagement, afin qu'il devienne un participant actif à l'essor francophone et à l'économie de sa région. Soutenir, par sa présence et par ses actions, le développement social, culturel et économique de la collectivité ontarienne.

VISION - La Cité collégiale du 21^e siècle est un incontournable pour les personnes qui recherchent un milieu d'apprentissage innovant en français où la réussite est possible pour CHACUN. Elle favorise l'inclusion et elle est reconnue pour son dynamisme. Grâce aux initiatives audacieuses et créatives qu'elle met en œuvre, La Cité collégiale est un organisme vital à l'essor de l'économie de l'Ontario ainsi qu'à l'amélioration de la qualité de vie des membres de la communauté franco-ontarienne et des citoyens de l'ensemble de la province.

PRINCIPAUX RÉSULTATS ATTENDUS – La Cité collégiale propose un mandat par le biais duquel elle s’engage à soutenir :

- L’ACCÈS : Augmenter et diversifier sa clientèle, dans le but de passer à 6000 étudiants en 2018 et 7000 étudiants en 2023; en attirant un plus grand nombre de Franco-Ontariens, notamment ceux provenant du Centre-Sud-Ouest pour augmenter la capacité bilingue de la main-d’œuvre en Ontario.
- LA RÉUSSITE : Amener le taux d’obtention du diplôme à plus de 70 % d’ici 2018 et maintenir le taux de placement dans un domaine relié aux études entre 90 et 95 %.
- LA PRODUCTIVITÉ et L’INNOVATION : Augmenter l’effectif de La Cité collégiale sans augmenter les coûts d’opération.

TROIS INITIATIVES PRIORITAIRES - sous le signe de l’innovation et de la transformation - Pour atteindre ces résultats, La Cité collégiale mettra en œuvre trois initiatives prioritaires à l’aide de son nouveau système de gestion de l’apprentissage (Desire 2 learn - D2L). Cette compagnie « ontarienne » a déjà fait ses preuves en matière d’intégration de l’apprentissage en ligne en éducation de langue française au palier secondaire et le collège veut optimiser toutes les fonctionnalités et toute la puissance de ce système pour appuyer l’apprentissage et pour rationaliser les processus. D2L pourrait être avantageusement mis à contribution à l’échelle du palier postsecondaire.

- **Initiative prioritaire n° 1 : Évaluation des résultats d’apprentissage par unité.**

Le morcellement d’un programme d’études en plus petites unités d’apprentissage (**UA**) et l’attribution de résultats d’apprentissage par unité (**RESAU**) plutôt que l’attribution de résultats d’apprentissage de cours (**RAC**) représentent une **transformation en profondeur** du modèle pédagogique. Cette transformation se fera en utilisant le système de gestion de l’apprentissage D2L et permettra d’élaborer une offre plus souple, d’effectuer plus facilement une évaluation des acquis, de faire un suivi personnalisé du cheminement de l’étudiant et de rationaliser les ressources pédagogiques.

- **Initiative prioritaire n° 2 : Élaboration du profil du diplômé à l’aide du portfolio numérique.**

Relié directement à l’initiative prioritaire n° 1, cette **initiative avant-gardiste** vise à définir le « profil du diplômé de La Cité collégiale » c’est-à-dire définir ce qui le distingue des diplômés des autres collèges. Il permettra de garantir avec précision au diplômé et à son employeur que les résultats d’apprentissage relatifs à l’employabilité (**RARE**) ainsi que les compétences génériques recherchées ont été acquises et que le diplômé sera en mesure de contribuer de manière significative à l’essor économique de l’Ontario et même du pays.

- **Initiative prioritaire n° 3 : Réingénierie de la carte de programmes et de services.**

Effectué sous le signe de **l’optimisation**, cet exercice rehaussera l’efficacité de l’offre de programmes et de services et la pertinence des domaines d’études grâce, entre autres, à : l’examen en profondeur de tous les programmes d’études présentement offerts; l’élaboration d’un modèle intégré de services à la clientèle; une veille stratégique pour déterminer les besoins en main-d’œuvre francophone et bilingue ; ainsi qu’un accroissement significatif et de collaborations inédites et une diversification des reconnaissances de crédits entre les collèges et universités francophones et bilingues de l’Ontario.

PARTIE 2 – INITIATIVES PRIORITAIRES

Initiative prioritaire n° 1 : Évaluation des résultats d'apprentissage par unité

Description : L'approche pédagogique fondée sur les résultats d'apprentissage a été adoptée pour assurer la qualité de l'apprentissage et pour se conformer aux grandes orientations pédagogiques du MFCU. Actuellement, les résultats d'apprentissage de programmes (**RAP**), soit les résultats d'apprentissage de la formation professionnelle (**RAFP**), les résultats d'apprentissage reliés à l'employabilité (**RARE**) et les thèmes de la formation générale (**FGE**) sont déclinés en résultats d'apprentissage de cours (**RAC**) dans lesquels ils sont distribués selon la matière enseignée. La Cité collégiale veut revoir son modèle pédagogique et instaurer l'approche par Unités d'apprentissage (**UA**). De courte durée, les UA se rattachent directement à un RAP. Le modèle actuel du MFCU procure cette flexibilité, ce qui nous permettra d'innover tout en respectant les balises dictées par le Ministère.

- Conception d'une UA : Des activités d'apprentissage, des activités d'évaluation et un résultat d'apprentissage d'unité (**RESAU**) seront attribués systématiquement à chacune des UA, ce qui remplacerait les RAC. Évaluée et notée selon un résultat mesurable, une UA doit être de longueur déterminée et atteindre un RESAU qui contribue à l'atteinte d'un RAP. Enregistrées dans le système de gestion de l'apprentissage (D2L), les UA serviraient à nourrir des bases de données telles que le portfolio de l'étudiant.
- Évaluation d'un RESAU : L'approche fondée sur les UA permet de déterminer les lacunes au niveau de l'évaluation des compétences et d'isoler les UA pertinentes à chacun des résultats reliés à ces compétences. La réussite des RESAU est ensuite documentée dans le portfolio de l'étudiant.

Les principales transformations amenées par cette initiative innovatrice se traduisent par :

- Une offre plus souple (flexible) adaptée aux besoins d'une clientèle diversifiée.
- Une livraison en mode hybride répandue à l'échelle de tout le Collège : l'efficacité et la qualité de la livraison en mode hybride seront accrues par la mise en ligne d'une multitude d'objets d'apprentissage. Le Collège pourra plus facilement faire appel à des bases de données existantes dans les établissements d'éducation de la province, au pays et ailleurs dans le monde pour y puiser des objets d'apprentissage reliés aux thèmes et normes des différents programmes.
- Une approche favorisant l'interdisciplinarité
- Un accroissement des activités d'apprentissage en ligne.
- Le partage de certaines UA entre programmes d'études au sein du Collège générant ainsi d'appréciables économies au niveau de la livraison. Le Collège pourrait réaliser plusieurs milliers de dollars d'économies dans la livraison d'un programme d'études. En effet, la rationalisation des cursus et la réduction du nombre d'heures en salle de classe permettent des économies en termes de ressources humaines et de maximisation d'utilisation des locaux.
- Une collaboration accrue et un partage à l'échelle du système d'enseignement postsecondaire des résultats de ce projet. La Cité collégiale a déjà fait part à Collèges Ontario de son intérêt à agir à titre de leader d'un projet-pilote.
- Une augmentation significative du taux de rétention et du taux d'obtention du diplôme grâce, entre autres, à une détection précoce du risque d'échec et à la possibilité pour l'étudiant de reprendre l'unité plutôt qu'un cours complet tel que prescrit dans le modèle traditionnel actuel.
- Une reconnaissance des acquis plus juste et qui s'effectue plus facilement.
- Une meilleure cohérence pédagogique entre programmes d'études utilisant les mêmes UA entraînant ainsi une meilleure efficacité dans les activités d'enseignement.
- Une efficacité accrue dans le développement de programmes par la réutilisation des UA dans diverses disciplines.
- La création d'un portfolio numérique des compétences de l'étudiant (voir initiative prioritaire n° 2)

Initiative prioritaire n° 2 : Élaboration du profil du diplômé à l'aide du portfolio numérique des compétences

Description : DIPLÔMÉ DE LA CITÉ COLLÉGIALE : bilinguisme, audace, créativité, entrepreneuriat et techno-compétence - Le profil du diplômé sera à l'image du Collège. Chef de file de la francophonie ontarienne depuis sa création, le Collège constitue un environnement d'apprentissage empreint de dynamisme et de vitalité, à l'image de sa culture francophone. Les programmes offerts sont reconnus pour leur pertinence et leur qualité ; ils sont également le reflet de la spécificité culturelle dans laquelle ils ont été conçus. À La Cité collégiale, l'innovation n'est pas uniquement une caractéristique de la culture institutionnelle; elle fait partie intégrante de l'expérience d'apprentissage afin que chaque étudiant développe les compétences qui lui permettront de devenir un agent de changements dans la société.

Le Collège veut donc concevoir un processus qui garantira, à l'employeur et à la société, l'atteinte des compétences spécifiques et distinctes acquises par le diplômé. Le **portfolio numérique** sera généré directement à partir du SGA (système de gestion de l'apprentissage – D2L). Le portfolio comportera la preuve de la réussite par l'étudiant d'activités d'apprentissage telles que les séances d'observation, l'expérience en laboratoire, les stages, les évaluations formatives et sommatives, les simulations et la participation à des groupes de discussion. Le portfolio se construira au fur et à mesure des expériences vécues au Collège et en milieu de travail, incluant les expériences précédant son entrée au Collège et celles acquises par le biais du bénévolat.

Les principales transformations amenées par cette initiative innovatrice se traduisent par :

- Une approche personnalisée, flexible et transversale offrant un choix personnalisé d'itinéraire d'apprentissage, pouvant éventuellement déborder du passage de l'étudiant à La Cité collégiale. Ce projet sera bâti pour l'étudiant, par l'étudiant.
- L'acquisition par tous les diplômés des habiletés essentielles requises par les employeurs et liées à :
 - l'utilisation des outils numériques qui font maintenant partie intégrante des activités de la vie professionnelle et personnelle, peu importe les sphères d'activités;
 - la productivité et à la créativité en entreprise;
 - l'esprit d'entrepreneuriat;
 - la collaboration et le partage;
 - l'éthique;
 - la communication, notamment le bilinguisme de haut niveau, caractéristique distincte du diplômé
- L'identification précoce des étudiants ayant un bon potentiel pour acquérir des compétences d'entrepreneuriat.
- La garantie que chaque diplômé est immédiatement prêt à intégrer le marché du travail, à y œuvrer de manière constructive et efficace et à satisfaire aux exigences de l'employeur.
- L'augmentation de la motivation de l'étudiant grâce à la flexibilité dans le parcours d'apprentissage et le fait de le documenter de manière continue et plus détaillée.
- La sensibilisation du diplômé aux avantages d'une formation continue : le portfolio numérique sera la propriété du diplômé et pourra être enrichi par tous les savoirs qu'il acquerra durant sa vie. Il deviendra un outil de collaboration et de partage sur les plans professionnel et personnel. Ultimement le portfolio devrait contenir tous les apprentissages de vie personnelle et professionnelle d'un individu, et ce, depuis le début de sa scolarité.
- Un meilleur arrimage avec les besoins du marché du travail résultant en une augmentation du taux de satisfaction des employeurs et des diplômés et une augmentation du taux de placement dans le domaine choisi

Initiative prioritaire n° 3 : Réingénierie de la carte de programmes et de la carte de services.

Description : La Cité collégiale reverra sa carte de programmes et de services pour l'adapter aux nouvelles réalités du 21^e siècle. Échelonné sur un an, ce projet débouchera sur des recommandations touchant les programmes d'études que doit offrir le Collège ainsi que sur des modalités devant être adoptées pour assurer une livraison efficace et efficiente de services pertinents d'accompagnement d'une clientèle diversifiée.

- À l'heure actuelle, La Cité collégiale offre plus de 90 programmes d'études à une clientèle de plus de 5000 étudiants. Au fil des ans, le Collège a toujours été préoccupé par la pertinence et la qualité de ses programmes. Toutefois, aucune révision en profondeur des programmes et services n'a été effectuée depuis la création du Collège. Exercée sous le thème de la rationalisation et de l'efficacité et en tenant compte des nouvelles tendances en éducation et des besoins du marché du travail et de la clientèle, une analyse systématique et en profondeur de TOUS les programmes d'études sera entreprise. Elle tiendra compte également de critères d'inter, d'intra et de transdisciplinarité.
- La qualité des services est également au cœur des préoccupations du Collège. Une attention particulière sera portée aux possibilités de rationalisation et d'économies amenées par les partenariats avec d'autres établissements postsecondaires et avec le secteur privé dans le partage de ressources. L'expérience-client se raffindra grâce à une meilleure synergie et une plus grande souplesse des processus d'affaires et des services par le biais de la création d'un guichet unique physique et d'un guichet unique virtuel.

Les principales transformations amenées par cette initiative innovatrice se traduisent par :

- la suspension ou la modification de certains programmes d'études et l'identification de nouveaux créneaux;
- la proposition au MFCU d'une liste de programmes à transformer en baccalauréat de trois ans; advenant un changement au niveau de la nomenclature des programmes par le MFCU, La Cité collégiale serait en mesure, à l'intérieur de deux ans, d'offrir plus d'une vingtaine de baccalauréats de trois ans aux francophones de l'Ontario;
- la réduction de la durée de certains programmes par une livraison comprimée et l'augmentation d'opportunités de sortie pour les diplômés après 1 an, 2 ans et 3 ans;
- l'augmentation de l'offre en ligne dans les programmes postsecondaires;
- une meilleure compréhension des enjeux et des tendances d'un domaine professionnel ciblé et un meilleur arrimage avec l'emploi;
- une réduction des cours parallèles ou répétés en élaborant plus de troncs communs dans une même famille de programmes;
- l'accroissement de la fréquence, la variété et la valeur des apprentissages expérientiels qu'ils soient en laboratoire de simulation, ou de nature coopérative, de recherche appliquée ou de stages interdisciplinaires et intra disciplinaires. Ce dernier concept mise sur la création d'un « stage tandem » de type « team-teaching » où deux étudiants d'une même discipline mais de niveaux d'études postsecondaires différents (collégial et universitaire) effectuent ensemble leur stage afin d'acquérir des compétences non seulement liées à leur domaine d'études mais également liées aux compétences recherchées par les employeurs.⁵
- l'augmentation des possibilités de reconnaissance des acquis et l'amélioration des processus qui y sont reliés;
- l'augmentation du nombre de partenariats avec les universités bilingues pour le développement de programmes selon le modèle 2 + 2 ou le modèle 1 + 2 + 1, et ce, en partageant les espaces disponibles entre le Collège et ses partenaires universitaires. Le Collège et l'Université St-Paul se sont engagés à identifier des programmes favorisant la mobilité étudiante dans le cadre du Continuum de l'éducation postsecondaire en langue française en Ontario
- la diminution des obstacles liés au temps et à la distance pour l'accès à des services (en personne ou en ligne)
- la diminution des coûts liés aux opérations.

⁵ Depuis quelques années, La Cité collégiale et l'Université d'Ottawa participent à un projet pilote de stage clinique pour les étudiants du programme Assistant de l'ergothérapeute/assistant du physiothérapeute avec les étudiants du programme Physiothérapie de la Faculté des sciences de la santé de l'Université d'Ottawa.

PARTIE 3 – FAITS SAILLANTS DES TRANSFORMATIONS PRÉVUES

D'ici cinq ans, La Cité collégiale optimisera l'expérience d'apprentissage d'une clientèle davantage diversifiée, favorisera l'intégration socio-professionnelle de ses diplômés, leur capacité à contribuer au renouvellement de l'économie ontarienne. Elle aura facilité l'accès à des programmes et services des plus pertinents offrant à CHACUN un cheminement personnalisé, sans contrainte de temps ni de lieu.

Impact sur l'étudiant

- Cheminement personnalisé grâce à l'amélioration de la flexibilité des programmes et des services à l'étudiant
- Reconnaissance des acquis efficace et efficiente
- Accès à des programmes novateurs et actualisés
- Diminution des coûts grâce, entre autres, à la réduction de la durée des études
- Préparation répondant de manière plus pertinente aux besoins du milieu du travail grâce à l'ajout, dans tous les programmes, d'activités d'apprentissage expérientielles visant l'entrepreneuriat, le bilinguisme, la créativité, l'identité culturelle, les techno-compétences et l'éthique.
- Engagement dans un processus « d'éducation pour la vie » et accès à un outil de pistage de son cheminement scolaire grâce au portfolio.

Impact sur le Collège et sa productivité

- Des milliers de dollars d'économies : fusion de plusieurs cours sur le même sujet livrés dans des programmes différents, création de troncs communs, programmes conjoints avec des collèges et des universités, etc.
- Diminution des coûts grâce à la fusion de certains services
- Recrutement accru de la clientèle non directe grâce à la reconnaissance des acquis, à la livraison flexible et aux programmes condensés
- Resserrement des liens avec le marché du travail
- Augmentation de la notoriété du Collège au sein de la francophonie en province, au pays et à l'étranger

Impact sur le système d'enseignement postsecondaire et sur sa productivité

- **Efficienc e accrue dans le développement de programmes** par la réutilisation des UA dans diverses disciplines. Ce concept pourrait aussi être applicable au niveau de la province par l'échange et la collaboration entre tous les collèges du réseau et permettrait ainsi de réaliser d'importantes économies
- **Augmentation de la mobilité des étudiants dans le continuum d'éducation postsecondaire** : La Cité collégiale jouit de près de 60 ententes de nature diverse avec une douzaine d'universités. Maintenant, elle veut mettre en place un projet-pilote pour l'élaboration d'un modèle provincial de **transférabilité de crédits** en association avec une université bilingue à l'aide du nouveau modèle UA en plus d'**augmenter le nombre et la variété des ententes avec les universités**. Des protocoles de nature corporative ont été signés ou sont sur le point de l'être avec d'autres universités bilingues en Ontario.
- **Émergence de nouvelles collaborations** : Aux collaborations existantes, s'ajouteront les nouvelles ententes suivantes :
 - L'Université d'Ottawa pour un programme d'échanges de services visant à promouvoir l'innovation et l'excellence en enseignement postsecondaire, ainsi que la qualité des programmes par le partage de pratiques exemplaires en matière d'évaluation de programmes.
 - L'Université St-Paul pour le développement de nouveaux programmes selon les modèles 2+2 ou 1+2+1, l'arrimage de programmes par le transfert de crédits, le partage des espaces, la livraison conjointe de deux programmes et le partage de ressources administratives. (Une copie de la lettre d'intention est à l'annexe 2.)
 - Le Collège universitaire Glendon, pour l'offre de programmes collégiaux décentralisés sur le campus universitaire à Toronto, l'arrimage de programmes par le transfert de crédits, la création de « stages tandem », la mise en œuvre d'activités de recherche appliquée et pour l'installation d'une salle de téléprésence par La Cité collégiale à Toronto. (Une copie de la lettre d'intention est à l'annexe 3.)
 - Le Collège Algonquin, en termes de développement de programme et de partage de services.
 - Le Collège Boréal, dans le développement d'objets d'apprentissage en ligne

- **Partenariats inédits** : La Cité collégiale estime qu'il y aurait lieu d'explorer la création d'un « carrefour francophone » de l'enseignement postsecondaire dans le Centre-Sud-Ouest, en collaboration avec les établissements d'enseignement postsecondaire francophones et bilingues de la province, afin d'élargir l'offre de programmes en français dans cette région.

Impact sur la communauté et sur l'économie

- Affirmation de l'importance de La Cité collégiale pour la francophonie. Le Collège est garant de l'essor de cette communauté dont le patrimoine culturel enrichit la province et de l'amélioration continue de la qualité de vie des citoyens qui la composent
- Meilleure adaptation des programmes aux besoins du marché du travail francophone et bilingue grâce :
 - au resserrement des liens avec les employeurs par le biais de la révision des processus reliés aux comités consultatifs de programmes;
 - à la diversification des programmes d'études touchés par la recherche appliquée;
 - à l'accroissement de l'engagement des employeurs dans l'élaboration des activités d'apprentissage expérientiel ;
 - à l'augmentation de la pertinence des compétences acquises par le diplômé, afin que ce dernier rencontre les critères de productivité et de créativité de l'entreprise. En effet, c'est en partenariat avec le milieu du travail que le Collège aura déterminé les compétences requises.
- Meilleur positionnement du Collège par rapport aux réalités démographiques, économiques et politiques futures.

PARTIE 4 – CONDITIONS GAGNANTES À L'ATTEINTE DES RÉSULTATS⁶

Ressources à l'interne

Les ressources en place au Collège, sous la forme d'équipes de type « communauté d'apprentissage professionnelle », verront à la gestion des projets :

- L'équipe d'experts qui coordonnera la révision de la carte de programme est dédiée depuis 12 ans à l'accompagnement des secteurs de livraison dans : l'identification des domaines d'études les plus propices à servir le marché du travail, le processus de développement de nouveaux programmes selon les exigences du Ministère et le maintien de la qualité des programmes.
- Une équipe formée de technopédagogues, de techniciens et technologues, d'enseignants et d'experts conseil en pédagogie verra au développement des cours sous le modèle UA, l'élaboration du portfolio et du processus d'évaluation des RESAU.
- Une équipe sera formée de représentants des divers secteurs de services du Collège pour faire une analyse actuelle des services, explorer des pistes d'amélioration et établir des normes précises de service à la clientèle.

Les budgets actuellement dédiés à l'élaboration de programmes, au perfectionnement professionnel du personnel enseignant, à la mise en ligne de cours, à l'élaboration de matériel didactique et à la reconnaissance des acquis seront temporairement redéployés vers ces projets.

Fonds de démarrage

Le Collège pourrait profiter d'allocations spéciales pour permettre le démarrage :

- De la mise en ligne d'un grand nombre d'UA.
- De la mise en œuvre des ententes de collaboration et de développement de programmes avec les universités : *«The government should adopt the following recommendations from the joint submission from the College Student Alliance, the Ontario Undergraduate Student Alliance, and Colleges Ontario: Increase funding to incent institutions to improve the student transfer experience.»⁷*

Politiques ministérielles pouvant favoriser la mise en place des initiatives prioritaires

⁶ L'échéancier prévu est à l'annexe 1

⁷ Idem

La Cité collégiale est fière de s'engager à la mise en place de la Politique d'aménagement linguistique de l'enseignement postsecondaire et de collaborer à la vision de la PAL « d'un système d'éducation postsecondaire et de formation produisant une main-d'œuvre francophone hautement qualifiée et pleinement engagée pour assurer l'essor d'une communauté ontarienne de langue française qui contribue au développement économique, culturel et social de la province tout en renforçant ses avantages concurrentiels et le mieux-être de sa population »⁸.

La Cité collégiale désire assurer au ministre qu'elle possède les ressources pour s'engager, en collaboration avec d'autres établissements d'enseignement postsecondaire, dans :

- L'élaboration d'un modèle de livraison par UA et d'un système d'évaluation des RESAU à l'échelle du réseau des collèges de l'Ontario.
- Le développement d'ententes innovatrices pour faciliter les transferts de crédits et le développement conjoint de programmes entre les collèges et les universités

La mobilité étudiante en serait améliorée, le nombre de diplômés ontariens et la qualité de leur formation en serait accrue et plus pertinente, et ce, à l'aide d'un investissement raisonnable. Le Collège appuie les recommandations de Collèges Ontario à cet effet.

La Cité collégiale appuie également les recommandations de Collèges Ontario en matière de transformation en profondeur du secteur d'enseignement postsecondaire pour qu'il devienne un système dans lequel les niveaux d'études sont reconnus de manière égale, évoluent en parallèle et sont caractérisés par l'interconnexion.

CONCLUSION

Les trois initiatives proposées se rattachent aux principes et paramètres de la vision du gouvernement de l'Ontario en matière d'éducation postsecondaire, en ce qu'elles :

- **Accordent la priorité à l'étudiant** en rendant le parcours d'apprentissage plus flexible et plus pertinent à ses besoins, tout en le rendant moins dispendieux. Elles augmentent également les possibilités de mobilité entre niveaux d'études, permettent un meilleur choix de programme et de modes de livraison et donnent de meilleures possibilités de reconnaissance des acquis.
- **Répondent aux besoins de l'économie créative** en augmentant le taux de réussite et le taux d'obtention du diplôme, et en favorisant l'acquisition par le diplômé de connaissances et de compétences de formation générale et générique mieux arrimées avec les besoins du marché du travail.
- **Mettent l'accent sur la productivité, l'innovation et la viabilité** par une stratégie innovatrice en matière d'enseignement appuyée par la technologie. Le Collège entend mettre à profit les liens d'affaires serrés qu'il a créés avec la compagnie canadienne D2L pour optimiser les possibilités de son système de gestion de l'apprentissage. De plus, grâce à la mise en place de processus innovateurs, tels que le guichet unique, il pourra mieux gérer l'augmentation des effectifs.

La spécificité du mandat et des besoins des collèges francophones et des universités bilingues de l'Ontario

Depuis sa création, La Cité collégiale s'est taillé une place enviable dans le monde de l'éducation postsecondaire en Ontario et elle a acquis la maturité nécessaire pour aller plus loin en matière d'accès. Pour que le Collège puisse continuer de contribuer de manière significative à la formation en français d'une main d'œuvre compétente et bilingue, le gouvernement doit aider La Cité collégiale à se doter des outils nécessaires pour accroître sa capacité d'offre et d'accueil.

Le mandat proposé ici par La Cité collégiale se veut créatif, innovateur et efficient. Sa réalisation aurait des retombées importantes sur la transformation souhaitée par le Ministre.

⁸Politique d'aménagement linguistique de l'Ontario pour l'éducation postsecondaire et la formation en langue française, gouvernement de l'Ontario, 2011

ANNEXE 1 – ÉCHÉANCIER

La vitesse à laquelle le Collège pourra mettre en œuvre ces initiatives et l'impact qu'elles auront sur le système d'éducation postsecondaire dépend de la concrétisation des conditions gagnantes énumérées ci-dessus, incluant les recommandations contenues dans le document de Collèges Ontario. Le Collège prévoit élaborer et mettre en œuvre ces initiatives de manière graduelle :

Année 1 :

- Intégration des UA dans les cours de formation générale, certains cours de mathématiques et projet-pilote à l'échelle d'un programme.
- Élargissement du processus actuel d'évaluation du niveau de bilinguisme du diplômé à tous les diplômés.
- Évaluation des capacités de recherche appliquée des étudiants des programmes de 2 ans, 3 ans et du baccalauréat.
- Élaboration d'un gabarit et mise en œuvre du portfolio numérique à l'échelle d'un secteur à l'Enseignement.
- Mise en place d'une veille stratégique pour la révision de la carte de programmes.
- Cueillette d'information et analyse des processus stratégiques reliés à une « expérience-client »

Année 2 :

- Intégration des UA dans les cours de langue, de biologie, de psychologie et élargissement du projet-pilote à trois programmes d'études
- Élargissement de l'utilisation du portfolio numérique
- Dépôt, analyse et amorce de la mise en place des recommandations reliées à la révision de la carte de programmes et services.

Années subséquentes :

- Élargissement du modèle UA aux programmes ciblés par le Collège.
- Poursuite de la mise en œuvre des recommandations de la révision de la carte de programmes et services.
- Mise en place du système d'évaluation des caractéristiques distinctives des diplômés du Collège.
- Utilisation du portfolio numérique élargie à tout le Collège.

